



Code de conduite

Les membres du comit  ex cutif (CE) de SNS doivent respecter de tr s hauts niveaux d'int grit  et de professionnalisme. Pour la force et la prosp rit  de notre organisation, nos activit s n cessitent de l'honn tet , de l' quit  et de la transparence.

En acceptant une nomination   ces postes de haut dirigeant, les membres du CE acceptent de suivre le code de conduite avec ses recommandations ci-dessous et de travailler dans l'esprit de conseil dans tous les cas o  des exemples sp cifiques ne sont pas cit s.

Comportement personnel :

- Agir de mani re  thique, honn te et int gre, dans l'int r t de la soci t  et des soins aux patients,   tout moment.
- Ne pas faire un usage incorrect de votre position au CE pour acqu rir un avantage personnel ou un avantage pour votre  tablissement.
- Prendre vos responsabilit s de mani re   contribuer activement   tous les aspects de votre r le au CE.
- Prendre des d cisions  quitables, impartiales et rapides, en tenant compte suffisamment des informations disponibles, de la l gislation, des politiques et des proc dures et en respectant les principes d mocratiques dans la mesure du possible.
- Faire des efforts suffisants pour rester correctement inform (e).
- Examiner les implications financi res, strat giques et autres des d cisions prises au sein du CE.
- Agir d'une mani re responsable sur le plan financier.
- Pr voir d'assister et de contribuer activement   une majorit  de r unions du CE et autres r unions.
- Agir de mani re   encourager la participation et   d velopper les comp tences et l'exp rience des nouvelles recrues dans la soci t  ; ainsi qu'  promouvoir un bon  quilibre de repr sentation dans les comit s et les activit s de la soci t .
- Les membres du CE ne re oivent ni revenus ni incitations pour leurs t ches au sein du CE en dehors de celles sp cifi es dans le r glement sur les d penses de SNS.
- Bien que SNS encourage le symposium sur l'industrie   ses conf rences, il ne favorise aucune entreprise et ne doit pas sembler promouvoir un quelconque produit.
- Ainsi, les membres du CE ne doivent ni pr sider ni intervenir lors d'un symposium sur l'industrie organis  durant les conf rences respectives de SNS, sauf dans les cas o , en accord avec des coll gues sans conflits, un membre du CE a des qualifications uniques pour un sujet (expertise clinique exceptionnelle, investigateur principal dans une  tude discut e au cours du symposium, etc.). Dans ce cas-l , le mat riel promotionnel pour le symposium ne doit pas attirer l'attention sur le r le de dirigeant des membres de la soci t .

Communication et informations officielles :

- Encourager la transparence dans la prise de d cisions et les activit s de SNS dans les limites raisonnables impos es par les n gociations de contrat, etc.
-  viter de divulguer les informations ou documents confidentiels acquis en  tant membre du CE, sauf sur obligation l gale ou d cision du CE.
- Un d bat sain est un des points forts de l'approche d mocratique de SNS, mais les membres du CE acceptent le principe de responsabilit  collective pour les politiques et d cisions d termin es de mani re officielle par les r unions du CE.



- La communication  crite et orale, au nom de SNS, devra s'aligner sur les messages ou politiques correspondants r dig s durant la r union respective du CE.
- Respecter la confidentialit  des informations personnelles d tenues par SNS et le respect de la vie priv e de ses membres ; et reconna tre la propri t  intellectuelle / les contributions des membres du CE qui contribuent aux activit s de SNS.

Conflits d'int r t :

Il est admis que les membres du CE retirent des avantages sociaux, acad miques et professionnels de leur implication aupr s de SNS, mais qu'ils consacrent beaucoup de temps et d'efforts au domaine, en  tant au service de SNS. Un  quilibre qui sera reconnu comme  tant raisonnable et  quitable par des observateurs ind pendants devra  tre maintenu.

- Ne pas laisser vos int r ts personnels, acad miques, institutionnels ou financiers, ni ceux d'une personne associ e, entrer en conflit avec les int r ts de SNS.
- En cas de conflit d'int r t, les d clarer ouvertement et convenir, avec vos coll gues, de mesures permettant de les g rer de mani re appropri e, dans l'int r t des patients et de SNS.
- Refuser tous les cadeaux et faveurs qui pourraient faire douter de votre capacit    avoir un jugement ind pendant en tant que membre du CE.
- Favoriser la coop ration entre les groupes et les  tablissements associ s   SNS, tout en encourageant le respect pour leurs contributions uniques.

Les membres du comit  ex cutif de SNS devront signer une d claration de conflit d'int r t.

Avril 2019